



La Course des Filles

18^e édition

LUTTONS ENSEMBLE
CONTRE LE CANCER DU SEIN !

**DIMANCHE
14 SEPTEMBRE
2025**



DÉPART 10H PRÉCISES

Maison du Canoë - BRIVES-CHARENSAC

Participation : **5€ ou plus**

Inscription : www.lacoursedesfilles.fr

Renseignements : lacoursedesfilles@sfr.fr

La Course des Filles 18^e édition

LUTTONS ENSEMBLE
CONTRE LE CANCER DU SEIN ! Dim 14 sept 2025

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Tèl :/...../...../...../..... Mail :

Autorisation parentale (pour les - de 13 ans) :

Je soussigné(e) (en qualité de))

détenteur(rice) de l'autorisation parentale autorise l'enfant

à participer à la manifestation «La course des Filles» qui aura lieu ce dimanche 14 septembre 2025.

Date et signature obligatoire du parent ou de l'autorité qualifiée :

Je désire participer à la manifestation «LA COURSE DES FILLES» et reconnais avoir pris connaissance du règlement de la course et en accepte les modalités. En l'absence de présentation d'un certificat médical, je désengage de toute responsabilité l'équipe organisatrice ainsi que le Président de l'association «Office des Sports de l'agglomération du Puy-en-Velay», en cas d'incident ou de problèmes liés à une déficience physique au cours de la marche ou de la course organisée ce Dimanche 8 septembre 2024.

Date et signature obligatoire :

Inscription 5€ ou don de : €

à l'ordre de **Office des Sports de l'agglomération du Puy-en-Velay - La Course des Filles**
Bulletin + règlement à retourner à : **Office des Sports de l'agglomération du Puy-en-Velay**

La Course des Filles - 28 rue Vibert - 43000 Le Puy-en-Velay

Email : **lacoursedesfilles@ sfr.fr** • Site : **lacoursedesfilles.fr** • Facebook : **lacoursedesfilles**

RÈGLEMENT - Manifestation sportive féminine, marche ou course individuelle sans classement ni chronométrage sur chemins formant une boucle d'environ 5 Km - Épreuve ouverte à toutes les filles et femmes (pour les filles de moins de 13 ans une autorisation parentale devra être signée par un parent ou une personne ayant autorité qualifiée) - Inscription par courrier ou en ligne - La totalité des bénéfices sera reversée au Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer du sein - 1 ravitaillement est prévu sur le parcours (eau) - Les enfants accompagnant les participantes sur le site et durant le parcours sont sous l'entière responsabilité de leur parent ou responsable légal.

CONDITIONS DE PARTICIPATION - Signer la décharge désengageant l'association «Office des sports de l'agglomération du Puy-en-Velay» et le Président nommé ci-dessus - Une assurance responsabilité civile a été souscrite par les organisateurs auprès de MMA - Le secours médical est assuré par des médecins - Des signaleurs seront présents sur le parcours où les participantes doivent respecter la signalétique - Des photos seront prises durant la journée et seront visibles sur le site de la course : www.lacoursedesfilles.fr - Les participantes autorisent expressément le Président de l'association «Office des Sports de l'agglomération du Puy-en-Velay» à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles elles pourront apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la course ainsi qu'aux cérémonies de la course, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

La participation à «LA COURSE DES FILLES» implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.